

Le règlement sur les produits chimiques n°1907/2006, appelé aussi règlement REACH, applicable depuis le 1^{er} Juin 2007, exige la fourniture de fiches de données de sécurité seulement pour les substances dangereuses et les préparations classées ou contenant une substance classée à plus de 1% ou ayant une valeur limite d'exposition communautaire.

Or les plaques AQUAROC™ sont des articles non soumis à la fourniture obligatoire de fiche de données de sécurité.

Placoplatre souhaite néanmoins fournir à ses clients une déclaration volontaire de données de sécurité afin d'informer des précautions à prendre lors de l'utilisation de ses produits.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Article
Nom commercial : AQUAROC™

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Réalisation d'ouvrage verticaux dans tous les types de locaux et notamment locaux humides classés EB+ collectifs et EC

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PLACOPLATRE
34 avenue Franklin Roosevelt
92150 Suresnes
Tel 01.46.25.46.25
Email : placoinfo@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

Les plaques AQUAROC™ ne contiennent aucune substance listée dans l'annexe XIV du Règlement REACH.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Les plaques AQUAROC™ contiennent principalement des matières minérales (sable et ciment).et sont recouvertes d'un voile en fibre de verre.

SECTION 4: Premiers secours

Premiers soins général : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Premiers soins après inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais
Se moucher le nez pour évacuer les poussières.
En cas de toux et d'essoufflement léger :
Consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver doucement à l'eau savonneuse
En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin.
Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion : Ne jamais tenter de faire vomir
Rincer la bouche à l'eau
Consulter un médecin en cas de malaise.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Les plaques AQUAROC™ sont classées A2-s1,d0 (très faible contribution au feu).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles : se référer aux mesures de protections énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : techniques mécaniques (balayage, aspiration).

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les plaques AQUAROC™ doivent être stockées à l'abri des intempéries, des chocs et des salissures et éloignées de toute source de combustion.

Déclaration volontaire de données de sécurité

AQUAROC™

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

AQUAROC™		
France	VME (mg/m ³)	10 mg/m ³ Poussière totale (Poussières réputées sans effet spécifique) 5 mg/m ³ Poussières alvéolaires (Poussières réputées sans effet spécifique)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: En cas de formation de poussières par un traitement mécanique (ponçage, sciage etc.), ces poussières peuvent avoir un effet irritant par inhalation et pour les yeux. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et poussières sous les valeurs limites d'exposition aux poussières, alors porter des masques respiratoires. Eviter l'inhalation de poussières.
Protection des mains	: Gants de protection Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 374 Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant.
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection des voies respiratoires	: En cas de dépassement des limites d'exposition : Appareil respiratoire avec filtre P1.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:
Apparence	: Solide (plaque rigide)
Couleur	: Gris
Odeur	: Inodore
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: Non applicable
Point de fusion	: Non applicable
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable (substance inorganique)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Le produit n'est pas inflammable
Limites explosives	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Non applicable
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Densité	: Env. 1040 kg/m ³
Solubilité	: Eau: Insoluble
Log Pow	: Non applicable (substance inorganique)
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant selon les critères CE

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Les plaques AQUAROC™ sont stables dans les conditions normales d'utilisation. Les plaques AQUAROC™ ne doivent pas être mises en contact avec des solutions d'acides forts.

Déclaration volontaire de données de sécurité

AQUAROC™

SECTION 11: Informations toxicologiques

A notre connaissance, ce produit n'est pas toxique. Cependant, les plaques AQUAROC™ contiennent du ciment et celui-ci est un matériau alcalin et peut causer des problèmes dermatologiques quand il est en phase humide. Les personnes sensibles de la peau ou qui ont déjà eu des problèmes de peau doivent porter des gants appropriés (cf paragraphe 2 protection des mains).

SECTION 12: Informations écologiques

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur les plaques AQUAROC™.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau

Code déchets : 17 09 04

SECTION 14: Informations relatives au transport

Les plaques AQUAROC™ ne sont pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. Exempté du classement et de l'étiquetage transport

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.